



SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

Les petites entreprises créent plus de 56% d'emplois

Selon un recensement des entreprises réalisé par l'Institut national de la statistique, les très petites et moyennes entreprises contribuent à la création de 56,5% d'emplois en République du Congo contre 17,4% pour les grands groupes.

La même étude renseigne que le chiffre d'affaires global du secteur privé national est estimé à quelque 4 611,8 milliards de francs CFA dont 64,8% provenant des grands groupes.

Page 5



Une usine de production de boisson Adiac

GASTRONOMIE CONGOLAISE

Trois meilleurs restaurateurs primés



Remise de prix à l'un des récipiendaires/Adiac

La première édition de la semaine de la gastronomie congolaise s'est clôturée, le 28 décembre, par la remise de prix à trois meilleurs restaurateurs: Flore Ikiemi, Rose Ngaliba et Claudel Kolelas. Elle a été ensuite délocalisée au site du ministère du Tourisme basé aux Cataractes du Djoué, au sud de Brazzaville.

Consacré à la promotion des spécialités culinaires des départements du Congo, cet espace de loisirs a permis, une semaine durant, aux nombreux visiteurs de déguster les mets du pays et d'apprécier le savoir-faire des restaurateurs nationaux.

Page 4

SANTÉ PUBLIQUE

Des avancées dans l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle



Une formation sanitaire équipée contribue à l'assurance maladie universelle

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est dit satisfait, dans son discours sur l'état de la nation, des étapes franchies dans la mise en œuvre du projet de l'assurance maladie universelle qui, en dépit de la pandémie de covid-19,

devrait être opérationnel depuis 2020.

L'assurance maladie universelle est une forme de protection sociale, sanitaire, permettant de couvrir les frais des soins en cas de maladie, surtout en cas d'incapacité de travail. Page 16

AFRIQUE CENTRALE

La BEAC table sur une croissance de 3,7% en 2022

Après la récession enregistrée en 2020, soit -1,7% pour cause de la pandémie à coronavirus (covid-19),

suivie d'une reprise timide en 2021 (1,9%), la croissance économique dans la Communauté économique

et monétaire de l'Afrique centrale en 2022 pourrait connaître une accélération à 3,7%.

Page 7

COUPE DE LA CAF 2022

AS Otoho logée dans un groupe très relevé

EDITORIAL

Arsenaux

Page 2

ÉDITORIAL

Arsenaux

Dotées d'instruments juridiques destinés à faciliter leur déploiement sur le terrain, les institutions publiques congolaises censées aider l'Etat à accomplir ses missions régaliennes souffrent-elles d'attentisme ? Comment expliquer qu'elles ne puissent pas exercer comme il se doit alors qu'elles disposent de tous les arsenaux légaux nécessaires pour agir ? A moins qu'elles les aient rangés dans les tiroirs pour qu'ils ne servent concrètement pas à grand-chose.

Dans le message sur l'état de la nation qu'il a délivré, mardi 28 décembre, devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République s'est vu obligé de rappeler les termes de celui qu'il avait prononcé devant la même représentation nationale il y a quatre ans : « Dans mon message sur l'état de la nation en 2017, j'avais appelé la haute attention du Sénat et de l'Assemblée nationale pour un recours plus actif à l'enquête parlementaire, une de vos prérogatives établies par la Constitution ».

Si l'on comprend bien, le chef de l'Etat constate que ce mécanisme aux mains des deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, n'a pas été expérimenté, ou pas suffisamment pour produire les résultats escomptés en matière de restauration de l'autorité publique. Nuançons le propos : l'enquête parlementaire n'est pas un recours potentiellement ou essentiellement coercitif. Elle permet d'éclairer l'opinion des citoyens sur le fonctionnement de structures publiques ou privées dans des affaires qui les impliquent. Tant mieux cependant si, d'une façon ou d'une autre, elle peut aider la justice à établir les responsabilités en tant que de besoin.

A propos de la justice, là aussi le président de la République a noté qu'il subsiste dans le corps judiciaire « certaines pratiques contraires à l'éthique et susceptibles d'entamer la crédibilité de nos Cours et Tribunaux ». Des comportements « nocifs » que seule une réforme en profondeur de l'institution judiciaire pourra corriger. Sur ces entrefaites, c'est bien un vaste chantier qui s'ouvre et l'avenir nous dira si l'interpellation du premier magistrat, le chef de l'Etat, a reçu l'écho qu'il faut pour le bien être du justiciable.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La procédure de révision de la Constitution en examen

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont ouvert, le 29 décembre, à Brazzaville leur session extraordinaire pour examiner, entre autres, le projet de loi fixant la procédure de révision de la Constitution du 25 octobre 2015.

La démarche consiste, à en croire le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la seizième session extraordinaire de sa chambre, à consolider les dispositions de l'article 242 de la loi fondamentale. « Il s'agit tout simplement de définir la procédure de révision de la Constitution. C'est une décision politique importante pour adapter, d'une part, notre gouvernance aux aléas imposés par la pandémie à nouveau coronavirus et, d'autre part, limiter toutes les dépenses engendrées par les récurrentes prorogations de l'Etat d'urgence sanitaire », a expliqué le président de la chambre basse du Parlement. Il a appelé, à l'ouverture de la seizième session extraordinaire, à la réflexion sur l'amendement de l'article 157 de la Constitution afin de rallonger la durée de l'état d'urgence. Sénateurs et députés examineront également le projet de loi relatif au Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Selon Isidore Mvouba, le nouveau programme national s'appuie essentiellement sur six axes stratégiques de développement, à même de porter la croissance. Il s'agit notamment de promouvoir les secteurs de l'agriculture au sens large du mot; de l'industrie en lien avec les Zones économiques spéciales; du tourisme, de l'immobilier, du numérique et des zones franches commerciales. « Le PND 2022-2026, en harmonie avec les engagements sous-régionaux, régionaux et internationaux en matière de réformes économiques et financières, aidera le pays à passer d'une économie de rente vers une économie forte, diversifiée et résiliente. A noter qu'une innovation majeure est adossée à cette politique nationale de développement, il s'agit du mécanisme de suivi-évaluation visant à rendre le PND plus dynamique, selon le contexte socio-économique aux plans national et international », a poursuivi le président de l'Assemblée nationale, précisant que

le nouveau document prévoit la mise en place d'un schéma de financement innovant.

Les parlementaires se prononceront également sur les projets de lois relatives à l'affacturage, au crédit-bail ainsi qu'à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire. L'affacturage permettra, en effet, d'accroître la capacité des entreprises d'emprunter auprès des banques et de faire face, de manière générale, aux risques des créances commerciales. Le crédit-bail, quant à lui, a vocation à faciliter aux Petites et moyennes entreprises et aux petites et moyennes industries l'acquisition d'équipements essentiels à leur production grâce à un mécanisme de location avec option d'achat réglementé. Il s'agit d'une stratégie novatrice, d'après Isidore Mvouba, pour booster le secteur agricole.

Revenant sur le message du président de la République devant le Parlement réuni en congrès, le président de l'Assemblée nationale a rappelé que ses directives doivent être suivies d'effet pour maintenir la dynamique du progrès social. « L'invite ultime du chef de l'Etat aux chambres du Parlement d'user pleinement de leur prérogative de contrôle, à travers la réalisation des enquêtes parlementaires, ne doit pas rester lettre morte. La représentation nationale a un rôle central dans le relai de ce message où tout le monde a trouvé son compte. C'est donc dans la continuité de l'action que se tient aujourd'hui la 16e session extraordinaire de notre mandature pour examiner des affaires fondamentales », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

« L'invite ultime du chef de l'Etat aux chambres du Parlement d'user pleinement de leur prérogative de contrôle, à travers la réalisation des enquêtes parlementaires, ne doit pas rester lettre morte. La représentation nationale a un rôle central dans le relai de ce message où tout le monde a trouvé son compte. C'est donc dans la continuité de l'action que se tient aujourd'hui la 16e session extraordinaire de notre mandature pour examiner des affaires fondamentales »,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des

services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon

Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Le Congo reste actif dans la sous-région et dans le monde

« Notre pays prône toujours le bon voisinage et la cohabitation pacifique, pour une intégration effective et irréversible des peuples de l'Afrique centrale », a déclaré le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son message sur l'état de la nation délivré le 28 décembre devant le Parlement réuni en congrès.

Dans son discours, le chef de l'Etat a souligné le dynamisme de la diplomatie congolaise marquée cette année par la participation du pays aux différents événements inscrits dans l'agenda international et à ceux organisés par des pays frères ou amis. En outre, il a indiqué que le Congo affiche toujours une politique étrangère largement orientée vers un renforcement des relations avec les pays de la sous-région. « L'ouverture du Congo sur les Etats de la sous-région et le reste du monde relève de cette option qui défie les frontières, rapproche les peuples et favorise les échanges. Le repli sur les souverainetés et l'autarcie ne peut garantir un avenir prospère dans ce monde désormais devenu un véritable village planétaire », a-t-il dit. Parmi les événements auxquels le Congo a pris une part active, le président a cité, entre autres, la quatrième édition du Forum pour la paix organisée du 11 au 13 novembre dernier à Paris, en

France. La rencontre avait eu pour objectif de stimuler une reprise plus solide et inclusive en s'attaquant aux fractures qui minent la gouvernance mondiale, et en mettant en avant de nouveaux principes d'action pour le monde post-covid. En marge du Forum pour la paix, le dossier Libyen, dans lequel la République du Congo est impliquée depuis des an-

transition politique engagée et à la tenue des élections, selon le calendrier prévu. La conférence visait également à soutenir la Libye dans sa demande de retrait des forces étrangères et des mercenaires.

Le Congo a également pris une part active à la 26^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) tenue à Glasgow, au Royaume-Uni, du

la structuration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Rappelons que le bassin du Congo, découvert entre la République démocratique du Congo et la République du Congo, est le second réservoir de carbone de la planète.

Denis Sassou-N'Guesso n'est pas passé sous silence la XIX^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de

Grands Lacs, relatif à la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine, tenu en août 2021 à Luanda, en Angola ; la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale sur l'évaluation de la situation macroéconomique de la sous-région en contexte de pandémie covid-19 et l'analyse des mesures de redressement ; etc. « Toutes ces occurrences qui témoignent du dynamisme de notre diplomatie devront se consolider pour que se cristallisent davantage l'empreinte et la voix de notre pays au sein du concert des nations », a conclu le chef de l'Etat.

En accédant à la souveraineté internationale en 1960, le Congo est devenu un acteur étatique des relations internationales. Plusieurs stratégies sont mobilisées dans la construction de cette identité d'un pays dont la vocation est avant tout régionale et internationale.

Yvette Reine Nzaba

« L'ouverture du Congo sur les Etats de la sous-région et le reste du monde relève de cette option qui défie les frontières, rapproche les peuples et favorise les échanges. Le repli sur les souverainetés et l'autarcie ne peut garantir un avenir prospère dans ce monde désormais devenu un véritable village planétaire »

nées en assurant la présidence du Comité de haut niveau de l'Union africaine, a suscité une attention particulière. La crise Libyenne a été évoquée au cours d'un sommet. Le but a été d'apporter un soutien international à la poursuite de la

31 octobre au 3 novembre. A cette occasion, les présidents des deux Congo, Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, et Félix Tshisekedi, président de l'Union africaine, ont assisté à la présentation de

gouvernement de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale, organisée en juillet dernier ; le deuxième sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Ouverture des zones pilotes pour l'élevage et les filières de base

Le gouvernement congolais a initié, depuis quelques mois, quatre zones agricoles protégées en vue d'expérimenter l'élevage des chèvres et moutons, ainsi que la production du manioc, de l'arachide, du soja... Le succès de ce projet pilote devrait permettre le lancement, dès 2022, de cent nouvelles zones agricoles protégées sur l'ensemble du pays.

En initiant des zones pilotes dans les départements de la Bouenza, de la Lékoumou, des Plateaux et de la Cuvette, les autorités tentent de booster la production locale des denrées de base et en même temps de juguler le déficit commercial. Le volume d'importation des denrées alimentaires (viande, volaille et produits halieutiques) varie entre 500 et 700 milliards de francs CFA par an. Les différents programmes de développement agricole financés par l'Etat congolais au cours de ces dernières années n'ont pas produit, malheureusement, les résultats escomptés. Dans son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès, le 28 décembre, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a appelé à une « véritable croisade » pour le développement de l'élevage bovin, porcin, caprin et de volaille.

« Afin de sauvegarder la viabilité sanitaire des cheptels, source de protéines sûres et indispensables pour la population, un programme essentiel d'immunisation vaccinale a été mis à execu-



Un cheptel de moutons et chèvres DR

tion. Devant la nécessité de développer les compétences des jeunes dans le domaine de l'agriculture, une ferme-école a été installée sur le site de l'Incubateur agricole du Congo, à Gamboma, dans le département des Plateaux, grâce au soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture », a indiqué le chef de l'Etat.

Le déploiement du système

de vaccination des cheptels constitue, en effet, un gros défi pour des services vétérinaires et d'autres administrations en charge de l'élevage. Le ministère de tutelle devra lancer sous peu une campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants dans les localités à vocation pastorale. La maladie de la Peste des petits ruminants (PPR), touchant principalement les chèvres et les moutons,

est considérée comme le principal frein au développement des cheptels en République du Congo.

Le département de l'Élevage a déjà réceptionné des kits de vaccination et conservation des vaccins composés des seringues, aiguilles, congélateur, réfrigérateur, glacières porte vaccin). Au total, trois doses de vaccin seront administrées à chaque cheptel. Cette vaccination, d'après les experts,

est le meilleur remède contre la maladie de la PPR et l'insécurité alimentaire en République du Congo.

L'opération de vaccination des cheptels mobilisera les principaux acteurs du développement de l'élevage des petits ruminants ainsi que les responsables de laboratoire et experts du secteur. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la seconde phase du programme mondial d'éradication de la PPR, sous l'égide du cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières, dont l'agenda 2030.

À cela il faut ajouter que des recommandations invitant à l'accélération de la vaccination ont été formulées en août dernier, lors de la réunion de consultation des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, organisée par le bureau sous-régional de la FAO, en collaboration avec le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé animale et le bureau interafricain des ressources animales.

Fiacre Kombo

SEMAINE DE LA GASTRONOMIE CONGOLAISE

Les meilleurs restaurateurs récompensés

La première édition de la Semaine de la gastronomie congolaise s'est achevée le 28 décembre, à Brazzaville. Elle a été marquée par la remise des prix aux trois meilleurs restaurateurs ainsi qu'au plus respectueux de l'environnement.

Le premier prix a été remporté par Flore Ikiemi, de la Cuvette, le deuxième par Rose Ngaliba, du département des Plateaux et le troisième par Claudel Kolelas de Brazzaville. Le prix spécial du restaurateur le plus respectueux de l'environnement, quant à lui, a été attribué à Stone Garcia Bometta de la Likouala. Les critères de sélection étant l'hygiène corporelle ; l'hygiène culinaire ; la présentation des mets ; la tenue du stand et le respect des ingrédients. Initiatrice de l'activité, la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, a reçu un diplôme d'honneur pour la réussite de l'événement.

S'exprimant au nom des restaurateurs, Flore Ikiemi a indiqué que c'est pour la première fois qu'un tel événement soit organisé au Congo depuis son accession à l'indépendance en 1960. Elle s'est aussi félicitée de cette initiative combien louable et un moment important qui a mis en lumière la gastronomie congolaise qui a été une belle rencontre des professionnels de la restauration.



« Une semaine durant, nous nous sommes donnés à cœur joyeux pour créer le bonheur en offrant aux Brazzavillois les mets des profondeurs des saveurs de nos douze départements. Nous avons réussi à le faire en privilégiant le manger bio car nos ingrédients ont été produits localement. Nous sommes honorées et très fières de recevoir ces prix », a déclaré la récipiendaire du premier prix.

Les participants ont, par ailleurs, exprimé leur profonde reconnaissance à la ministre du Tourisme et des Loisirs car ils en sortent avec des certificats et des prix témoignant la reconnaissance de leur savoir-faire et savoir être par la tutelle. Ils ont enfin formulé le vœu de célébrer et instituer la Semaine de la gastronomie congolaise chaque année.

Le village de la gastronomie délocalisé au Djoué

Les officiels posant avec les récipiendaires

Adiac

Clôturent l'activité, la ministre du Tourisme et des Loisirs a dit que la réussite de cette première édition est l'œuvre d'une équipe très performante d'organisation. Destinée Hermella Doukaga s'est également félicitée de la solidarité gouvernementale qui a prévalu au cours de cette période. « ...Les restaurateurs qui ont participé à l'édition et qui n'ont pas hésité de mettre à

notre profit leur savoir-faire et leur disponibilité, je voudrais vous dire merci et vous féliciter aussi parce que vous avez été tous à la hauteur. Même si certains n'ont pas reçu de prix, ils n'ont pas démerité, simplement que c'était une grande émulation pour nous tous, nous avons célébré ensemble notre culture, notre identité congolaise. Vous êtes tous des gagnants, c'est l'identité culturelle congolaise qui gagne à travers vous », a-t-elle encouragé.

La ministre a aussi rassuré les participants qu'il s'agit d'une première édition et non de la dernière. « Aujourd'hui, c'est la Semaine de la gastronomie qui se referme mais le village de la gastronomie congolaise va se poursuivre. Il sera délocalisé au site du ministère, notamment au niveau des cataractes du Djoué. Vous êtes donc les bienvenus chers restaurateurs, chers amateurs de la cuisine congolaise et touristes », a conclu Destinée Hermella Doukaga.

Parfait Wilfried Douniama

PUBLIREPORTAGE

Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire : adoption du budget exercice 2022

Au terme de la session budgétaire du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, tenue le 17 décembre, les administrateurs ont adopté le budget de ce port, exercice 2022.

Les travaux ont eu lieu sous la présidence de Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat, chef du département des Transports et de l'Aviation civile, président du Conseil d'administration. Ils ont mis en place des référents devant permettre au PAPN de fonctionner au terme de l'exercice budgétaire à venir. « Avec les éléments de cadrage confortants, le

Port autonome de Pointe-Noire dans un environnement aujourd'hui concurrentiel », a dit Jean-Louis Osso. « Monsieur le directeur général du PAPN, nous devons profiter des avantages et du plan que nous avons pour pouvoir conforter notre avance par rapport à d'autres ports qui sont en train, petit à petit, d'être mis en place dans la sous-région. Nous

cer notre contrôle pour faire de telle sorte que tous ces éléments soient immédiatement suivis au terme des différentes réunions techniques que nous avons adoptées depuis peu. Nous n'avons peut-être pas tout fait en 2021 et nous voulons qu'en 2022, ces éléments de contrôle soient renforcés », a poursuivi le président du Conseil d'administration.

Signalons que le PAPN vient de se doter d'un plan stratégique de développement, outil de gouvernance, de pilotage et de gestion de l'entreprise déclinant une vision avec des services performants en vue répondre avec efficacité à la satisfaction de ses clients. La vision de cette approche innovante est celle de devenir un grand port de référence de la sous-région. Un grand port d'éclatement, hub de la sous-région, un port de transbordement des marchandises vers les ports secondaires. Un port, poumon économique devant permettre le développement de la sous-région par



plan stratégique existant, le projet de budget exercice 2022 adopté sont à mon sens des éléments suffisants pour accélérer le développement du

osons espérer que forts de ces éléments de référence que nous venons de citer, messieurs les administrateurs, nous allons également renfor-



Jean-Louis Osso, président le CA du PAPN

le transit des marchandises en provenance ou à destination de l'hinterland. Un port ou smart port appelé Port intelligent parce que doté d'outils et de normes de gestion performants, respectueux de l'environnement, efficient dans le mangement de la ressource humaine et certifié à tout égard label qualité- environnement- santé et sécurité au travail.

SECTEUR PRIVÉ

Forte disparité entre les grandes entreprises et les PME locales

Les activités du secteur privé national représentent un chiffre d'affaires global de 4611,8 milliards francs CFA, selon le récent recensement général des entreprises du Congo. Peu nombreux, les grands groupes contribuent à 64,8% du chiffre d'affaires et à peine 17,4% à la création d'emplois, alors que plus de 56,5% des emplois proviennent des très petites entreprises.

L'enquête de l'Institut national de la statistique (INS) s'appuie sur les informations de 2019, avant l'apparition de la crise sanitaire. L'INS a dénombré 91 014 unités économiques sur l'ensemble du territoire national, dont 79 775 actives (87,7%), 1386 en situation de faillite et 9 190 en cessation d'activités.

Le secteur formel constitue 82,8% du chiffre d'affaires global, en revanche, les acteurs informels très présents dans l'économie congolaise (94%) ne génèrent pas grand-chose dans ce panier. Dans huit départements, le chiffre d'affaires est dominé par les unités économiques (UE) du secteur tertiaire. Dans la Likouala, le secteur primaire réalise 72,9%, par contre, dans le Kouilou et la Sangha, c'est le secteur secondaire qui apporte la plus grande part du chiffre d'affaires.

En matière de volume d'emplois, le secteur informel emploie 58,4% de personnes actives. Globalement, quatre emplois sur cinq



(78,2 %) sont créés par les UE évoluant dans le secteur tertiaire ; les UE évoluant dans les secteurs secondaire et primaire apportent, respectivement, 18,6% et 3,2%. Les enquêteurs se sont également

intéressés à la situation géographique des entreprises. Les activités économiques sont concentrées dans le milieu urbain, au niveau national ; mais il y a une prédominance du milieu rural

Une usine de production de boisson/Adiac dans les départements du Kouilou, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et de la Likouala. Presque toutes les entreprises sont installées au bord des routes et des rues, c'est le cas

dans tout le pays.

Il faut souligner que le paysage économique est dominé par le secteur tertiaire. « Cette situation se traduit par le premier rang occupé par la branche de commerce dans l'ensemble des départements, d'une part, et une forte présence des structures d'hébergement et restauration, d'autre part. Ces deux branches regroupant plus de la moitié des unités économiques, avec des proportions allant de 57,1% dans la Bouenza à 82,7% dans le Kouilou », précise l'enquête.

On observe que neuf entreprises sur dix sont créées sur fonds initial du promoteur, au niveau national et dans onze départements parmi les douze que compte le pays. Il y a une forte influence de jeunes sociétés, avec un âge moyen à la création variant entre 3,8 ans, observé dans la Sangha, et 7,2 ans dans les Plateaux.

Fiacre Kombo

RÉINSERTION ÉCONOMIQUE

Les partenaires sollicités pour l'extension du PASD dans tout le Pool

Après deux ans d'exécution et fort des résultats atteints dans six localités des districts de Kinkala, Mindouli et Goma Tsé-Tsé, dans le Pool, le Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durable (PASD) sollicite les partenaires multilatéraux pour un financement additionnel devant permettre son extension dans tout le département.

« La demande des autres communautés est légitime vu l'impact du projet dans les trois districts », a souligné le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, précisant que le cabinet y travaille pour voir dans quelles mesures, avec l'appui du gouvernement et des partenaires, l'étendre à tout le département du Pool.

Négocié par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants (HCREC) auprès du gouvernement japonais et confié à la Banque mondiale, pour son exécution, ce projet pilote avait pour objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance durable en favorisant des opportunités économiques de quelques communautés du département du Pool.

Ainsi, au terme d'une évaluation faite et au regard des résultats atteints, le PASD suscite, aussi bien chez les communautés bénéficiaires que chez des initiateurs, une grande adhésion qui appelle à la mise en œuvre d'une deuxième phase, ce qui permettrait de sortir un plus grand nombre de la précarité et de la pauvreté nées des conflits armés qu'a connus le



Un ex-combattant bénéficiaire du financement du PASD/DR

département du Pool.

« Aujourd'hui, je peux exprimer un sentiment de satisfaction pour ce projet qui a permis le relèvement de plusieurs communautés dans le Pool, après tant

tion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas.

D'un montant total de 2 750 000 dollars américains, ce projet a permis d'appuyer 314 groupements, soit 2 129 ménages ayant bénéficié chacun d'une

s'agit notamment de l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance ; la promotion de l'utilisation de l'énergie durable à des fins productive et publique et le suivi et gestion du projet.

« Aujourd'hui, je peux exprimer un sentiment de satisfaction pour ce projet qui a permis le relèvement de plusieurs communautés dans le Pool, après tant d'années d'incertitude quant à leur avenir »

d'années d'incertitude quant à leur avenir », a déclaré le Haut-commissaire à la réinser-

subvention de 2,5 millions FCFA, le PASD comportant en son sein trois composantes. Il

En effet, en dépit de quelques obstacles rencontrés durant sa mise en œuvre, le chef du projet, Jean-Pierre Nakountala,

pense que les objectifs ont été atteints. Grâce au PASD, a-t-il indiqué, les commerçants ont pu renforcer leurs épargnes et plusieurs communautés sont sorties de l'extrême pauvreté.

« Nous demandons aux bailleurs de fonds de venir en aide au gouvernement pour que ce projet puisse se poursuivre dans tout le département du Pool », a plaidé le chef du projet.

Par ailleurs, en attendant le démarrage du programme gouvernemental de Démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants, le PASD a pris en compte, malgré leur réticence au début, d'un certain nombre d'ex-combattants ayant compris son intérêt. Lancé en juin 2019, après son approbation en 2017 et la signature de son accord en 2018 entre la République du Congo, le gouvernement japonais et la Banque mondiale, le PASD, prévu pour une durée de trois ans, n'a pu être mené que pendant deux ans, en raison des impératifs liés au temps de mise en œuvre, mais aussi du fait de la crise sanitaire née de la pandémie de covid-19.

Guy-Gervais Kitina

Projet de développement cuivre-plomb-zinc de
SOREMISA

Avis d'appel de l'offre pour l'oeuvre d'élargissement de barrage de stockage de la liquide résiduelle Numéro de l'appel d'offres GGB2022-01-WKSG

Au service de la phase.3 du projet SOREMI SA, nous invitons publiquement les offres pour les travaux de l'extension de barrage existant de stockage de la liquide résiduelle. Les sociétés chinoises intéressées (enregistrées en Chine continentale) et les sociétés non chinoises (enregistrées en dehors de la Chine continentale) qui répondent aux exigences dans cette annonce sont priées à y participer.

I. Aperçu du projet et les tâches

Tâches des travaux: élargissement du barrage existant, la construction d'un barrage secondaire, les installations de protection contre les infiltrations, les installations d'évacuation, la digue d'interception, les installations pour la prise d'eau, les installations de surveillance, la station de pompage pour la récupération des eaux d'infiltration, la canalisation de décharge des rejets, etc., ainsi que les travaux auxiliaires telles que le plan général, le génie civile, l'eau et l'électricité, la protection de l'environnement etc.

II. Exigences de qualification du soumissionnaire

Nous vous prions de communiquer la personne de contact pour obtenir les qualifications requises des soumissionnaires pour cet appel d'offre. Les soumissionnaires non chinoises (enregistrées en dehors de la Chine continentale) doivent être propriétaire de l'habilitation et de la qualification si cela est exigé du pays(région) d'enregistrement conforme à ses lois et règlements.

Le directeur du projet au secteur minier ou au secteur de la construction des soumissionnaires non-chinoises doit obtenir l'aptitude correspondante si cela est exigée dans ses pays (régions)d'enregistrement. Il doit être un salarié officiel du soumissionnaire, ne dépassant pas 55 ans et avoir signé un contrat de travail légalement valide avec le soumissionnaire.

Les soumissionnaires chinoises doivent avoir l'expérience des travaux

similaires situés en dehors de la Chine. Les soumissionnaires non chinoises doivent posséder également l'expérience des travaux similaires.

III. Visite sur le site

Aucune de visite sur le site ne sera organisée pour cet appel d'offres.

IV. Inscription et acquisition des dossiers d'appel d'offres

Date d'inscription: du 28 décembre 2021 au 5 janvier 2022

Les soumissionnaires peuvent obtenir la version électronique des dossiers d'appel d'offres du 5 janvier 2022 au 10 janvier 2022 avant 16h00 (heure de Pékin) auprès de la personne de contact au prix non remboursable de 2 000 RMB et ou 200,000 FCFA.. Les documents d'appel d'offres sont disponibles en chinois, anglais et français.

Veillez joindre la personne de contact pour savoir les documents à fournir et les exigences au moment de votre inscription.

V. Dépôt des offres et ouverture des offres:

Veillez contacter pour obtenir

VI. Média de publication

L'avis d'appel d'offre est simultanément publié sur <https://www.china-bidding.cn/>, <http://www.cebpubservice.com/>, et dans les journaux ou les médias officiels au Congo.

VII. Informations de contact

Personne de contact au Congo: Han Tingting

Téléphone: 00242-056867564, E-mail: soremi@soremi.net

VIII. Caution de soumission

La garantie de soumission est de 300 000 RMB et ou 30 millions FCFA doit être versé sur le compte désigné avant 16h00 le 24 janvier 2022, soit cinq jours avant l'ouverture des offres. Veuillez contacter la personne de contact pour en savoir plus.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA REALISATION DU SUIVI FINANCIER DES CEFA DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

N° CCG/O6/Projet ARCEFA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Éducation, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services d'un cabinet d'expertise comptable ci-après : recrutement d'un commissaire aux comptes pour la réalisation du suivi financier des Centres d'Éducation, de Formation et d'Apprentissage (CEFA) dans le cadre du Projet ARCEFA.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'objectif de la mission du commissaire aux comptes est de certifier les comptes annuels des CEFA. Il consistera notamment à : (i) vérifier les livres comptables des CEFA; (ii) de contrôler la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes des CEFA; (iii) de s'assurer de la sincérité des informations données dans les rapports de gestion et dans les documents adressés à la Cellule POMO-CEFA sur la situation financière et les comptes des CEFA conformément au manuel de procédures administratives, financières et comptables des CEFA.

La mission du commissaire aux comptes

couvrira les exercices suivants :

- L'année 2020-2021 (exercice 1 et unique) ;
- L'année 2022 (exercice 2) ;
- L'année 2023 (exercice 3)

Elle consistera à :

- Assurer que le système de contrôle interne est adéquat et garantit la fiabilité des données comptables et financières, la sauvegarde des actifs et l'exhaustivité des enregistrements des données comptables ;
- Justifier que toutes les ressources de l'AFD ont été utilisées par le Bénéficiaire conformément aux dispositions de la convention de financement dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- Justifier que toutes les acquisitions des biens et services ont fait l'objet de marchés ;
- Confirmer que les actifs sont réels et correctement évalués et demeure la propriété du Projet ARCEFA en conformité avec la convention de financement ;
- Identifier les dépenses inéligibles. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport.

III. ETENDUE DE LA MISSION

Le consultant doit être un cabinet d'expertise comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes régulièrement et inscrit au

tableau de l'Organisation Nationale des Experts Comptables du Congo (ONEC-C), ayant une expérience confirmée des projets de développement et acceptable par l'AFD.

Il s'agit de cinq (5) CEFA existants à Pointe Noire (2), à Dolisie (1), à Brazzaville (2).

IV. DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de trois (3) ans, soit trois (3) exercices budgétaires à couvrir : 2020-2021, 2022 et 2023 et renouvelable pour 2024 sur la base des performances.

La Cellule POMO-CEFA invite par conséquent, les cabinets à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé, etc.

La méthode de passation de marché utilisée sera la sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures définies dans les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD et qui sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site

internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : « Avis de manifestation N° CCG/O6/Projet ARCEFA en vue de recrutement d'un commissaire aux comptes devant réaliser le suivi financier des CEFA dans le cadre du Projet ARCEFA » doivent être déposées sous plis fermés, établi en trois exemplaires : 01 exemplaire original, 02 copies et une copie en version électronique dans une clé USB à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jj/mm/2021 à 12h30. L'ouverture des plis aura lieu à la même date à 14h00.

Projet d'appui au réseau des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA)

Cellule du Projet d'Optimisation pour la Mise en Œuvre des CEFA (POMO-CEFA)
Située : 278 Avenue Placide LENGA - Derrière la DEC - Brazzaville - République du Congo
Tél : (00242) 06 625 88 90/05 799 30 83 -
Email : michelmouanga55@gmail.com ;

Coordonnateur

Michel MOUANGA

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'association Femmes de grâce offre des vivres aux veuves de Mpita

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association Femmes de grâce, que préside Prisca Dedelle Massossa, a fait don de kits alimentaires aux veuves habitant le quartier Mpita, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire.



Prisca Dedelle Massossa entourée par ses collaboratrices/Adiac

Servir et donner sont deux principes auxquels l'association Femmes de grâce ne peut déroger. Chaque année, elle vient en aide à la personne démunie en lui apportant sourire et joie de vivre.

Ainsi, pour cette année, elle a organisé une activité au cours de laquelle elle a distribué des vivres pour donner le sourire aux veuves du quartier Mpita, pendant ces derniers jours de l'an 2021.

Cette activité philanthropique au bénéfice de cinquante veuves s'est déroulée au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, sous la houlette de Prisca Dedelle Massossa, présidente de ladite association.

Composés essentiellement de poulets, de riz, de sel, de bidons d'huile, de concentrés de tomate, de gousses d'oignons et de bien d'autres produits de première nécessité, ces kits alimentaires vont permettre à toutes les bénéficiaires de passer une bonne période de fêtes de fin d'année avec leurs progénitures.

Pour Prisca Dedelle Massossa, ce geste participe d'une habitude de son association qui doit aider à vivre tout en étant au service des autres. « C'est un don de charité qui est fait avec le cœur. Dans notre cahier des charges, il est prescrit de faire des dons aux personnes démunies. L'année dernière, nous avons distribué des cadeaux aux enfants et cette année, à cause de la crise sanitaire associée à la crise financière que traverse le pays, nous avons pensé aux veuves de Mpita en leur offrant de quoi mettre sur la table pendant ces fêtes de fin d'année », a dit Prisca Dedelle Massossa.

Émues par ce geste, les récipiendaires ont remercié la donatrice, tout en lui souhaitant bon vent. Ce geste, ont-elles avoué, leur a rendu le sourire perdu il y a un moment. « Il y a de nombreuses personnes fortunées dans notre quartier et aucune d'elles n'a pris ce genre d'initiative. Vous êtes jeunes et avez pensé à nous veuves, en nous apportant un présent, une fois de plus merci », ont-elles dit.

Notons que l'association Femmes de grâce existe depuis 2017 avec pour objectif de venir en aide aux personnes démunies de troisième âge et aux orphelins. Avec son concept « Un enfant, un sourire », elle apporte un appui éducatif aux enfants et adolescents qui rencontrent des problèmes d'apprentissage à l'école ou qui n'ont pas accès à l'éducation. Chaque année, elle fournit en période de rentrée scolaire des kits aux enfants qui proviennent des familles démunies.

Hugues Prosper Mabonzo

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MAKOUETE Marivie Monibelle.
Je désire être appelée désormais NGAMA Marivie Monibelle Esther.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

DISTINCTION

Des prix d'encouragement aux meilleurs agents du Centre national de la drépanocytose

Les agents du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso ont reçu, le 29 décembre, des récompenses au titre de l'année 2020-2021, offertes par le président du Comité de direction, le Pr Jean Louis Nkoua, à l'occasion de l'émulation supervisée par les responsables des pavillons, surveillants et ceux de la qualité de soins sur le terrain.



Les lauréats brandissant leur prix/Adiac

Trois agents au total, notamment des services de laboratoire et biologie médicale, d'administration et des finances ainsi que des services des soins ont été distingués pour leur dévouement, ardeur, efficacité ainsi que leur discipline après le travail abattu en cette période de la pandémie de coronavirus.

Il s'agit de Rolph Colmiche Iwandza, technicien supérieur de laboratoire; Nadège Iza Milandou, infirmière; et Régine Claurette Alphonsine Iloy de l'administration financière. Recevant son prix, Rolph Colmiche Iwandza s'est dit surpris. « Je suis très

ému de recevoir ce jour ce prix d'encouragement car je ne m'y attendais pas. Ce prix a une importance capitale au niveau du laboratoire car il nous incite encore à maximiser les efforts pour donner une bonne image au centre », a-t-il indiqué. Le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, le Pr Alexis Elira Dokekias, a indiqué que cette émulation est la première du genre depuis la création de ce centre en 2017. Il a, par ailleurs, félicité les nominés qui ont tra-

vailé sans relâche pour accomplir leur mission et souhaité l'organisation chaque année des émulations au sein de ce centre. « L'émulation a été nécessaire pour le centre car elle consiste à encourager les agents à travailler davantage ainsi qu'inciter les autres pour les prochaines occasions. Le centre a admis plus de 24 000 patients venus pour cause de drépanocytose, hémophilie et pour le cancer de sang. Sur ce nombre admis, le centre n'a enregistré que deux décès », a-t-il fait savoir.

Lydie Gisèle Oko

CÉMAC

La BEAC table sur une croissance de 3,7% en 2022

Après la récession enregistrée en 2020 (-1,7%) pour cause de la pandémie à coronavirus (covid-19), suivie d'une reprise timide en 2021 (1,9%), la croissance économique dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en 2022 pourrait connaître une accélération à 3,7%.

L'évaluation de la situation économique dans la sous-région a été faite par le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), lors de sa quatrième réunion virtuelle ordinaire de l'année, tenue le 20 décembre dernier. « Au niveau de la sous-région, le CPM a pris acte de la reprise économique lente et modérée de la croissance économique en 2021, après la récession enregistrée l'année dernière du fait de la pandémie de covid-19. Ainsi, les prévisions mises à jour en novembre 2021 par les services de la BEAC tablent sur un taux de croissance du PIB réel de 1,9% en 2021 et de 3,7% en 2022 contre -1,7% en 2020, porté principalement par un rebond de l'activité non pétrolière », indique le communiqué de la banque centrale.

Au cours de cette session, le CPM, en effet, a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales révisées. Selon les prévisions de la banque centrale, l'accélération projetée de la croissance économique dans la zone Cémac devrait se poursuivre jusqu'en 2024, dans un contexte de baisse attendue de l'incertitude au niveau

mondial, grâce aux efforts de lutte contre la pandémie de covid-19, associés aux gains à tirer des réformes engagées dans le cadre du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac, et des programmes de seconde génération avec le Fonds monétaire international.

Toujours en zone Cémac, outre la recrudescence de croissance, l'an 2022 sera marquée par une remontée de l'inflation à 2,2% contrairement à l'année 2021 à 1,7% et 2020 à 2,6%. Une projection résultant de l'inflation importée. Pour ce qui est du taux de couverture extérieure de la monnaie, il passerait de 63,6% en 2020 à 68,4% en 2021 et à 73,1% en 2022, tandis que les réserves de change reviendraient à 3,72 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2021, contre 3,82 mois en 2020 avant de remonter à 3,91 mois en 2022.

Au niveau du Congo, la banque centrale table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel de 0,5% en 2021, contre -6,2% en 2020. Une reprise de croissance tirée par le secteur hors pétrole.

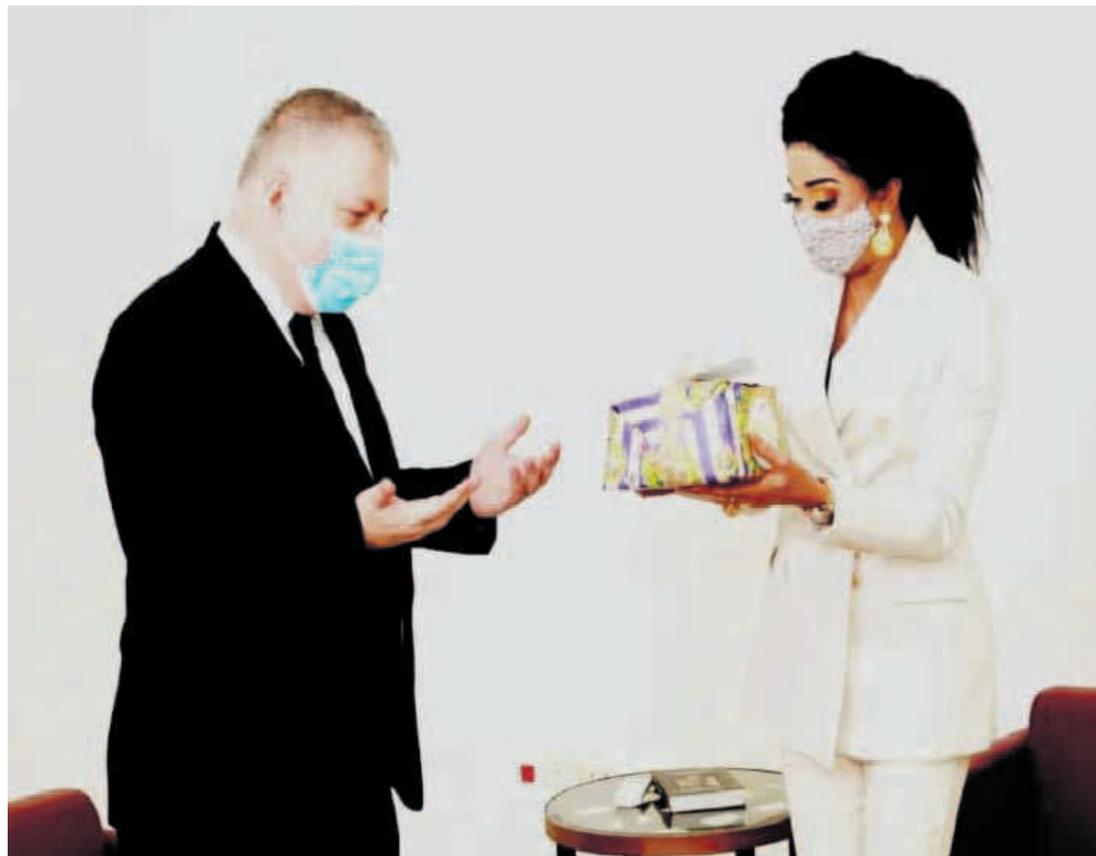
Gloria Imelda Losselee

COOPÉRATION CULTURELLE

L'Italie va poursuivre la collaboration avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

L'assurance a été donnée par l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Leo, lors de l'échange qu'il a eu avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, peu avant d'aller faire ses adieux au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Après trois années en République du Congo, l'ambassadeur d'Italie, Stefano De Leo, arrivé au terme de son mandat, a déclaré avoir eu une collaboration merveilleuse avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. A travers cette fructueuse collaboration, il a dit avoir compris l'esprit de Pierre Savorgnan de Brazza qui n'est pas un esprit limité à des frontières, mais plutôt un esprit international qui se bat sur des messages d'amitié, de dialogue, de collaboration. Un message qui est important pour les nouvelles générations qui trouvent dans Pierre Savorgnan de Brazza une personne qui, déjà à son époque, avait des idées qui sont maintenant à la base de la modernité, à savoir le dialogue, la compréhension, le respect des autres, le vivre ensemble, le dépassement des difficultés... Pour le diplomate italien, si au Congo il y a un espace qui donne la possibilité de continuer à parler, à valoriser ce qu'a fait Pierre Savorgnan de Brazza, c'est grâce au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a eu l'idée de créer un centre qui se



Stefano De Léo remettant un présent à Bélinda Ayessa/Adiac

bat sur l'histoire du Congo mais qui s'ouvre sur le futur, sur le développement des relations internationales qui donnent au pays la

possibilité de jouer un rôle particulièrement important dans cette période de crise. « Je peux dire que ces trois ans passés ici ont

été formidables. On a eu une collaboration magnifique avec la directrice générale, Étoile d'Italie ; une décoration qui a

été octroyée par le président de la République d'Italie, qui a souligné les grandes valeurs et le grand respect qu'on a pour le travail qu'elle abat. On va continuer à travailler », a déclaré l'ambassadeur.

Bien que sur le point de quitter le Congo, Stefano De Leo promet de poursuivre la collaboration avec la direction du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. « Je salue madame la directrice en ma qualité d'ambassadeur d'Italie, mais je reste un ami, une personne qui va continuer à soutenir les valeurs que j'ai mentionnées. Et les raisons de collaboration vont dépasser les frontières, le continent. On travaille ensemble. On est prêt à continuer la collaboration, ça ne s'arrête pas ici, certes cela a commencé ici, mais ça va dépasser tout le pays », a-t-il promis.

C'est par la remise d'un présent à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza que le diplomate italien lui a fait ses adieux, mais dans l'espoir de continuer à travailler ensemble.

Bruno Okokana

AFRIQUE CENTRALE

Crainte de radicalisation de la population

La région de l'Extrême-Nord au Cameroun est confrontée à des attaques régulières du groupe extrémiste Boko Haram. Le soutien international aux efforts nationaux et régionaux est à accroître.

Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), Loucény Fall, a déclaré que Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'ouest semblaient avoir été affaibli par les opérations militaires ainsi que leurs luttes intestines, pour autant, le moment était venu d'accroître le soutien international aux efforts nationaux et régionaux visant à les vaincre. La Force d'intervention conjointe multinationale et les armées nationales concernées ont un besoin urgent « technique et matériel, notamment pour le déminage et l'élimination des engins explosifs improvisés », devenus l'une des principales causes de décès dans leurs rangs, a rappelé François Loucény Fall. Un soutien international est également nécessaire pour le désarmement, démobilisation et réinsertion, « car l'affaiblissement de Boko Haram et la mort de son chef Abubakar Shekau ont entraîné la

défection de milliers d'anciens associés », a-t-il insisté. Il a informé le Conseil de sécurité des Nations unies que l'État islamique en Afrique de l'ouest (ISWAP) semblait avoir « pris le dessus sur Boko Haram », « tout en essayant de gagner les cœurs et les esprits des communautés locales en prêchant et en fournissant certains services sociaux de base pour combler le vide créé par l'absence des autorités étatiques ».

Ajoutant l'urgence d'intensifier le soutien international à la mise en oeuvre de la stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du bassin du Lac Tchad « qui s'attaque aux causes profondes de la crise et répond aux besoins des communautés touchées, notamment les femmes et les jeunes, afin d'empêcher leur radicalisation et leur enrôlement dans les groupes terroristes ».

Il a souligné l'importance d'une Communauté économique des États de l'Afrique centrale « forte » pour aider ses États membres à relever les défis auxquels la région est confrontée, y compris le terrorisme et l'extrémisme violent, l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée ; la faible participation des femmes aux processus de paix et politiques, ainsi que l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité, affirmant que l'Unoca et le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel continueraient de donner la priorité à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, où la criminalité maritime organisée demeure une menace pour la sécurité de l'État et des personnes, malgré une diminution globale des actes de piraterie. Alors que l'impact des changements climatiques exacerbe les tensions entre les communautés en Afrique centrale, en raison de la raréfaction des ressources na-

turelles, il s'est dit encouragé par l'engagement de la sous-région à relever les défis de la sécurité climatique, comme réitéré lors de la dernière session de la réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, tenue à Libreville (Gabon) en novembre.

Le représentant spécial a aussi rappelé le rôle essentiel des processus électoraux dans la consolidation des transitions démocratiques et pour la gouvernance. Il s'est félicité de l'élection présidentielle « pacifique et ordonnée » à São Tomé et Príncipe. « Alors que la sous-région se prépare à des élections cruciales en 2022 et 2023, notamment en Angola, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, en République démocratique du Congo, à São Tomé-et-Príncipe et au Tchad, l'engagement renouvelé en faveur de processus

électoraux pacifiques et démocratiques reste primordial pour la stabilité régionale », a dit le haut responsable régional. Et selon Loucény Fall, le Tchad a fait « des progrès significatifs pour atteindre les étapes clés de la transition ». Pour lui, « le dialogue national inclusif envisagé constitue une occasion historique ».

Concernant la violence au Cameroun, elle se poursuit dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Il a salué les nouvelles initiatives locales visant à promouvoir une approche « allant de la base vers le sommet » pour créer un environnement propice à la résolution de la crise par le dialogue. Il a appelé toutes les parties, principaux acteurs du pays et diaspora à aller plus loin pour une résolution pacifique et durable de la crise et affirme qu'« un soutien international cohérent et coordonné continuera d'être crucial à cet égard ».

Noël Ndong

CONFLIT MIBA-SACIM

Félix Tshisekedi exige la mise en place d'une commission paritaire

Poursuivant son séjour à Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province du Kasai oriental, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a effectué le 27 décembre une visite de travail à la Société Anhui d'investissement minier (SacimA) Sarl, une société d'investissement minier.

Le chef de l'Etat est allé palper du doigt les réalités de la firme et connaître les difficultés auxquelles sont confrontés ses travailleurs. Il a présidé une réunion au cours de laquelle il a écouté les différentes parties, notamment les dirigeants de Sacim sur les revendications de la Minière de Bakwanga (Miba).

S'exprimant à la presse, les ouvriers de Sacim ont déploré les conditions inhumaines dans lesquelles ils travaillent et demandé au président de la République d'inviter leurs dirigeants aux fins de les exhorter à améliorer leurs conditions de travail, de sorte à favoriser l'instauration de la paix sociale censée booster le développement



Visite du président Félix Tshisekedi à la société Sacim

de la communauté locale.

Ayant constaté une vive tension sur place à Miba au sein de la population qui en veut aux méthodes de la société

chinoise, Félix Tshisekedi a décidé la mise en place urgente d'une commission paritaire. Celle-ci sera composée du ministère du Por-

tefeuille, des Mines, de la Miba, de la Sacim et d'autres acteurs impliqués dans la résolution du conflit entre ces deux entreprises au sujet de

l'exploitation du site Kimberlytique appartenant à la Miba mais exploité par Sacim et ce, en violation des règlements du Code minier, selon les dires du directeur général par intérim de la Miba. Dans le même ordre d'idées, le chef de l'Etat a instruit les dirigeants de la Sacim d'humaniser les conditions sociales de leurs travailleurs en leur demandant d'améliorer leurs conditions salariales. Notons que la Sacim est une société d'exploitation minière vieille de plus de huit ans, située dans le groupement de Bena Tshimungu, dans le secteur de Kakan gayi, à 45 km de la ville de Mbuji-Mayi, dans la province du Kasai oriental.

Alain Diasso

GRAND KASAI

Retour aux sources pour le chef de l'Etat

Après ses longs périples à l'étranger motivés par le souci de replacer la République démocratique du Congo sur orbite, dans le concert des nations, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, fort des acquis diplomatiques glanés à la suite de cette itinérance, a présentement son regard tourné vers le Congo profond.

Le déplacement du chef de l'Etat dans le Grand Kasai procède de sa volonté de palper du doigt les réalités des vingt-six provinces afin de se forger une solide conviction en rapport avec les besoins que requiert leur développement. Lorsqu'on sait que l'espace Kasai a beaucoup souffert de l'indifférence des régimes précédents, accumulant des années de stagnation, lesquelles ont annihilé tout effort de progrès et de croissance, la tournée du président de la République dans ce coin du pays était perçue, à juste titre, comme un motif d'espoir. L'enthousiasme, à la limite du délire, manifestée par la population de Mbuji Mayi à son arrivée, était à la mesure des attentes ainsi suscitées dans l'un des espaces géographiques du pays, si pas le seul, à n'avoir ni routes ni électricité, moins encore l'eau potable.

Fils du terroir, le garant de la nation était bien dans son élément lorsqu'il s'est adressé aux siens en tshiluba, tout en les assurant sur le renou-

veau qu'il entend imprimer dans cette partie du pays. Un retour aux sources, dirait-on, censé impulser, sous son leadership, le développement du Grand kasai dans le cadre du Programme de développement des 145 territoires déjà annoncé par gouvernement. Le Grand Kasai en sera naturellement bénéficiaire autant que le reste du pays avec la construction des écoles, des hôpitaux, des immeubles de l'Etat, des routes, etc.

Ce qui est sûr est que la tournée de Félix-Antoine Tshisekedi dans l'espace kasai laissera des traces indélébiles pour autant qu'il est porteur des solutions aux problèmes qui gangrènent le social de la vie des autochtones. Aujourd'hui, grâce à sa clairvoyance, une solution partielle a pu être trouvée dans le conflit qui oppose, depuis des lustres, la société Anhui d'investissement minier (Sacim) à la Minière de Bakwanga (Miba). Après écoute des différentes parties, le chef de l'Etat a décidé de la mise en place urgente

d'une commission paritaire afin de tirer un trait définitif sur ce conflit faisant suite à l'exploitation du site Kimberlytique appartenant à la Miba mais exploité par Sacim, en violation du Code minier, note une source au faite du dossier.

L'homme-solution....

Au-delà du règlement de ce nébuleux dossier, la présence du président de la République sur le sol kasaien est censée booster tous les projets de développement restés en suspens tels que la construction de 150 km de route devant relier Tshikapa à Kandjaji, à la frontière avec l'Angola, dans le cadre du projet de cent jours. Il y a aussi le projet de construction de la Centrale hydroélectrique de Katende censée relier l'espace Grand Kasai. A cela s'ajoutent la réhabilitation de la voirie urbaine avec la latérite et plusieurs autres projets d'infrastructures dont l'aménagement de la route Batshiamba-Tshikapa, sans oublier le pont Loange

en état d'abandon.

Sur le plan des infrastructures, Félix Tshisekedi a annoncé la construction d'un port ainsi que le démarrage des travaux de la route allant jusqu'à Kananga, mais aussi, la réhabilitation imminente de l'aéroport pour le désenclavement de la province. Dans la foulée, il a annoncé des consultations avec toutes les couches de la province afin de récolter leurs doléances. Et d'ajouter : « *Bientôt, nous serons un peuple béni, nous serons enviés après la réalisation de grands projets de développement dès l'année prochaine* ».

Des propos qui ont sonné tel un leitmotiv dans le chef des Kasaiens qui peuvent désormais croire à des lendemains meilleurs. Le chef de l'Etat n'a certainement pas la prétention de résoudre d'un trait tous les problèmes qui gangrènent l'espace Kasai, mais a toutefois fixé le cap en se positionnant comme élément moteur du renouveau auquel aspirent dorénavant

ses frères et sœurs de cette partie du pays. Ces derniers ont de bonnes raisons de promettre lui renouveler leurs suffrages en 2023 qui sera l'année de la concrétisation des promesses faites. « *Je vous demande de me faire confiance, 2023 est une année de travail. Je ne vous ai jamais abandonnés et je ne vous abandonnerai jamais* », a-t-il lâché.

Enfin, dans un espace kasaien marqué par une instabilité politique chronique sur fond de déstabilisation des institutions provinciales, Félix-Antoine Tshisekedi ne pouvait que marteler sur la cohésion et l'unité nationale, tout en appelant ses compatriotes à se départir de tout comportement ou attitude frisant le tribalisme. Lui qui se reconnaît avant tout comme Congolais avec des origines qu'il ne peut renier a péché l'amour du Congo avant de rappeler le caractère national de son pouvoir qui n'est pas seulement celui des Kasaiens, mais des Congolais de tout bord.

Alain Diasso

RDC

Un quart de la population aura besoin d'aide humanitaire en 2022

L'année prochaine, un quart de la population de la République démocratique du Congo (RDC) sera frappé par une crise alimentaire, prévient un rapport de l'Organisation des Nations unies. Vingt-sept millions de personnes sont affectées dans le pays.

Des personnes en phase de crise et d'urgence se trouvent principalement dans les régions affectées par des conflits ainsi que des mouvements de population et des épidémies. La crise de la RDC demeure l'une des crises humanitaires les plus complexes et prolongées au monde. « Si la situation est restée relativement stable ou s'est améliorée dans certaines régions en 2021, les conflits armés et les catastrophes naturelles continuent de provoquer des mouvements de population importants dans l'est du pays ainsi que de nombreux incidents de protection, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri où l'état de siège a été instauré en mai 2021 », selon le rapport.

Avec 5,5 millions de personnes déplacées internes, quelques 1,2 million de personnes retournées

et 517 140 personnes réfugiées et demandeurs d'asile des pays voisins, le pays abrite l'un des nombres les plus élevés de personnes déplacées au monde. « Un certain nombre de ces personnes a dû se déplacer plusieurs fois du fait de la persistance des violences », regrette la Coordination des affaires humanitaires (Ocha).

Les conflits, les épidémies et les désastres naturels continuent de peser sur les conditions de vie. « Les problématiques structurelles demeurent, comme l'ac-

cès limité de la population à des services de base de qualité, l'insuffisance de politiques publiques de développement et de protection sociale à l'attention des plus vulnérables, ainsi que de profondes inégalités de genre », d'après l'Ocha.

De janvier à octobre 2021, 49 661 cas de violations des droits humains ont été enregistrés, traduisant une détérioration continue de la situation sécuritaire dans les provinces en conflit, en particulier celles de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika.

« Près de 4,2 millions de personnes souffrent de la malnutrition aiguë, dont 2,4 millions d'enfants de moins de 5 ans. Sur un total de vingt et une maladies à potentiel épidémique sous surveillance en RDC, six ont été épidémiques en 2021 (contre cinq en 2020), en l'occurrence le choléra, la rougeole, la covid-19, la maladie à virus Ebola, la poliomyélite et le paludisme. L'accès limité à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement et la faible couverture vaccinale dans le

pays favorise la propagation des épidémies », souligne-t-on.

Selon l'Ocha, l'accès humanitaire à l'ensemble de la population dans le besoin demeure une problématique majeure en RDC. « Les opérations des acteurs humanitaires restent limitées ou entravées en raison de l'insécurité, du manque d'infrastructures et de l'enclavement de certaines zones du pays ainsi que d'obstacles administratifs. La persistance des violences affectant les acteurs humanitaires reste préoccupante », indique le rapport. De janvier à octobre 2021, précise le rapport, 260 incidents de sécurité affectant directement des personnels et biens humanitaires ont été rapportés, sept travailleurs humanitaires ont été tués, vingt-six blessés et vingt-trois enlevés. Le Nord-Kivu et l'Ituri sont les provinces les plus affectées.

Noël Ndong

« Les opérations des acteurs humanitaires restent limitées ou entravées en raison de l'insécurité, du manque d'infrastructures et de l'enclavement de certaines zones du pays ainsi que d'obstacles administratifs. La persistance des violences affectant les acteurs humanitaires reste préoccupante »



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DÉCÈS DU GÉNÉRAL DEFAO

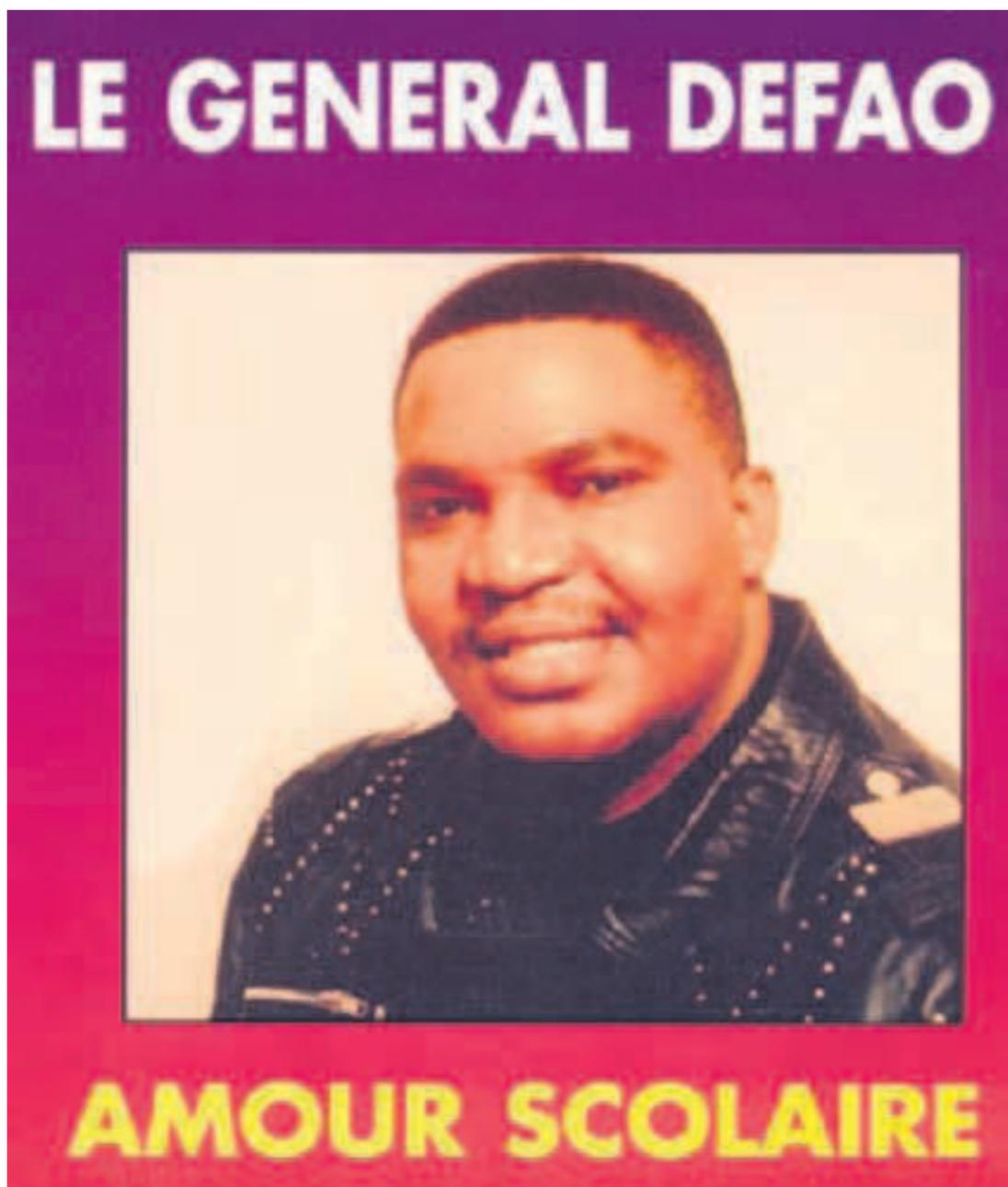
La RDC orpheline d'un de ses grands chanteurs

En séjour depuis quelques jours au Cameroun où il devrait y livrer un concert à l'occasion de la Saint Sylvestre, l'illustre disparu, né Lulendo Matumona, a rendu l'âme à Laquintinie, hôpital de référence de Douala, la nuit du 27 décembre.

Chanteur de charme, doublé de grand danseur, l'auteur d'Amour scolaire aurait succombé suite à un malaise. Personne à risque, étant à la base diabétique, le Général Defao n'aura donc pas survécu aux complications liées à la covid-19 dont il a été victime après son arrivée au Cameroun, en dépit de son acheminement immédiat à Laquintinie. « Defao a souffert quelques temps après qu'il est arrivé au Cameroun avant de mourir. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour l'aider mais le Seigneur n'a pas permis, c'était déjà le temps de Dieu. Quand il a décidé, personne ne peut s'y opposer. C'était son temps, il est mort, un point, un trait », a témoigné un sujet Camerounais dans une vidéo qui a fait le tour des réseaux sociaux à Kinshasa, confirmant ainsi le décès.

Il faut dire que la nouvelle de la disparition, répandue comme une traînée de poudre dans l'heure qui l'a suivie, la nuit même du 27 décembre, n'était pas tout de suite acceptée par les mélomanes. Kinshasa en émoi n'a pas voulu prêter foi à cette annonce que plusieurs ont pris pour une rumeur, qui ne serait, d'ailleurs, pas la première du genre concernant le Général Defao. Il a fallu attendre le matin du 28 décembre pour avoir la confirmation à partir de la vidéo susmentionnée, reçue du Cameroun. Car, entre-temps, plusieurs internautes sont allés jusqu'à démentir la triste nouvelle brandissant comme preuve une vidéo du défunt datant de septembre dernier, à partir de laquelle il démentait personnellement la rumeur sur sa mort.

Troisième chanteur disparu



en moins d'un mois Kinshasa a finalement été convaincue suite au témoignage vidéo publié sur le net où un groupe de cinq hommes, avec en tête un dénommé Adamo, a

« Defao a souffert quelques temps après qu'il est arrivé au Cameroun avant de mourir. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour l'aider mais le Seigneur n'a pas permis, c'était déjà le temps de Dieu. Quand il a décidé, personne ne peut s'y opposer. C'était son temps, il est mort, un point, un trait »,

confirmé les faits susmentionnés. L'homme au fort accent camerounais s'est présenté comme le garde malade du Général Defao, accompagné notamment d'un Congolais, un certain Tutu Roba. « Nous témoignons, annonçons la mort du Général Defao devant le monde entier parce que c'est la vérité. Le père vient de nous quitter. Cela me fait très mal, je n'ai jamais eu autant mal parce que je n'ai jamais vu quelqu'un mourir. J'en ai toujours entendu parler mais ne l'ai jamais vécu en live », a affirmé Adamo, le Camerounais.

Décontenancés, les mélomanes et artistes musiciens congolais ont été les premiers affectés par le décès qui est le troisième de chanteurs en moins d'un mois. En effet, Yolanda Masikini, la fille de la regrettée Abeti Masikini, puis tout récemment la chanteuse gospel Théthé Djungandeke ont noirci le tableau de cette fin d'année 2021.

De Defao l'on retient, outre son talent de chanteur, qu'il fut un fin danseur et sapeur. Il a été de retour à Kinshasa après près de deux décennies d'absence pendant lesquelles il a élargi le rang de ses fans à une bonne partie du continent, notamment en Zambie où il s'était établi. C'est finalement plusieurs pays d'Afrique à qui la star congolaise manquera. Natif de Matadi, où il s'est lancé dans la musique depuis 1976, le Général Defao est auteur de quelques bons tubes dont le plus fameux est incontestablement Amour scolaire. Son répertoire compte aussi certains remarquables featurings à l'instar de Mokolo mosusu qu'il avait chanté avec feu Debaba.

Nioni Masela



EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



CAMEROUN 2022

Le programme de préparation des équipes qualifiées

Retrouvez le programme des préparations des différentes équipes qualifiées pour la compétition. Des stages soumis aux aléas de la crise sanitaire.

Côte d'Ivoire, depuis 27 à Djeddah, arrivée au Cameroun le 6 janvier

Amicaux : Comores (31 décembre), Mali + une équipe locale (dates à déterminer)

Cameroun, depuis 27 décembre à Yaoundé

Amical : Guinée Bissau (3 janvier)

Sénégal, à Dakar après l'annulation du stage au Rwanda en raison de la crise sanitaire.

Programme à définir d'ici leur départ pour le Cameroun le 4 janvier.

Mali, depuis 27 décembre en Arabie Saoudite

Amicaux : Côte d'Ivoire et Malawi (dates à déterminer)

Guinée, depuis le 27 décembre à Kigali (Rwanda)

Amicaux : Rwanda à deux reprises les 2 et 6 janvier. Départ pour le Cameroun : 7 janvier

Burkina Faso, depuis le 26 décembre à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)

Amicaux : Mauritanie (30 décembre), Tunisie (3 janvier) avant le départ pour le Cameroun : 4 janvier

Algérie, depuis le 27 décembre à Doha (Qatar)

Amicaux : Gambie (1er janvier), Ghana (5 janvier). Arrivée au Cameroun le 6 janvier

Maroc, depuis le 27 décembre à Rabat

Amicaux : Cap-Vert (31 décembre), Guinée Equatoriale (6 janvier, à confirmer)

Tunisie, à partir du 2 janvier à Dubaï (Emirats Arabes Unis)

Amicaux : deux matchs contre le Gabon (date à déterminer), le Burkina Faso (3 janvier) ou le Cap-Vert (date à déterminer).

Départ pour le Cameroun : 8 janvier

Gabon, depuis le 27 décembre à Dubaï (Emirats Arabes Unis)

Amicaux : match contre un club local (2 janvier), Mauritanie (4 janvier) Ouganda ou Tunisie (date à déterminer)

Ghana, depuis le 22 décembre à Doha (Qatar)

Amicaux : 2 matchs à déterminer + Algérie (5 janvier)

Départ pour le Cameroun : 7 janvier



Les Eléphants de Côte d'Ivoire, autour de Sébastien Haller, sont en stage en Arabie Saoudite (FIF)



Les Black Stars, pas encore au complet, ont débuté leur stage de préparation à domicile (GAF)

Comores, depuis 25 décembre

Lieu du stage: Djeddah (Arabie Saoudite)

Amicaux : Côte d'Ivoire (31 décembre), Malawi (4 janvier)

Départ pour le Cameroun : 5 janvier

Cap-Vert, à partir du 29 décembre au

Maroc

Amicaux : Maroc (31 décembre) et Tunisie (à confirmer)

Gambie, depuis le 27 décembre à Doha (Qatar)

Amicaux : Algérie (1er janvier), Syrie (5 janvier)

Guinée Bissau, à partir du 1er janvier au Cameroun

Amicaux : Cameroun (3 janvier)

Mauritanie, depuis le 26 décembre à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)

Amicaux : Burkina Faso (30 décembre), Ouganda, (1er janvier), Gabon (4 janvier)

Zimbabwe, à partir du 29 décembre au Cameroun

Amicaux : 2 janvier (possiblement contre le Soudan) et 4 janvier contre un adversaire à déterminer

Soudan, depuis 27 décembre au Cameroun

Amicaux : possiblement Ethiopie et Zimbabwe (dates à déterminer)

Malawi, depuis le 23 décembre

Lieu du stage: Arabie Saoudite

Amicaux : Mali (date à déterminer) et Comores (4 janvier)

Les programmes de l'Egypte, du Nigeria, de l'Ethiopie, de la Guinée Equatoriale et de la Sierra Leone n'ont pas encore été communiqués.



Les Flames du Malawi se préparent depuis le 23 décembre en Arabie Saoudite (MFA)

CAN 2022/GROUPE B

Les Lions avec ses stars, incertitude pour Sarr

Aliou Cissé a composé une liste de 27 Lions du Sénégal. Ses hommes de base répondront à l'appel, en dehors de Crépin Diatta, forfait, alors qu'Ismaïla Sarr est incertain.



Les Lions du Sénégal se préparent actuellement à Dakar (FSF)

Finaliste malheureux en 2019, le Sénégal tentera de décrocher un premier titre continental. Pour se faire, Aliou Cissé, finaliste de la CAN 2002 en tant que joueur, disposera de la plupart de ses hommes de bases ; à savoir Sadio Mané, Edouard Mendy, Cheikhou Kouyaté et Gana Gueye.

En revanche, le capitaine des Lions, Kalidou Koulibaly, victime d'une élongation aux ischio-jambiers, devrait manquer le début de la compétition. Le Napolitain est espéré pour le second tour du tournoi.

L'incertitude est encore plus grande pour Ismaïla Sarr, blessé au genou fin novembre. Son club de Watford a annoncé lundi que l'attaquant international (9 buts en 40 sélections) ne reprendrait l'entraînement qu'à la fin du mois de janvier. Difficile d'imaginer une participation à cette CAN 2022 (9 janvier-6 février).

Dans le groupe B, les Lions du Sénégal seront en concurrence avec le Zimbabwe (10 janvier), la Guinée (14 janvier) et le Malawi.

Les 27 Lions du Sénégal

Gardiens de but : Édouard Mendy (Chelsea/Angleterre), Alfred Gomis (Stade Rennais/France), Seny Dieng (Queen Park Rangers/Angleterre)

Défenseurs : Bouna Sarr (Bayern Munich/Allemagne), Saliou Ciss (Nancy/2e division/France), Kalidou Koulibaly (Naples/Italie), Pape Abou Cissé (Olympiakos/Grèce), Abdou Diallo (PSG/France), Ibrahima Mbaye (Bologne/Italie), Abdoulaye Seck (Antwerp/Belgique), Fodé Ballo Touré (AC Milan/Italie), Cheikhou Kouyaté (Crystal Palace/Angleterre)

Milieux : Pape Matar Sarr (Metz/France), Pape Gueye (Marseille/France), Nampalys Mendy (Leicester City/Angleterre), Idrissa Gana Gueye (PSG/France), Moustapha Name (Paris FC/France), Mamadou Loum Ndiaye (Deportivo Alaves/Espagne), Joseph Lopy (FC Sochaux/France)

Attaquants : Sadio Mané (Liverpool FC/Angleterre), Ismaïla Sarr (Watford/Angleterre), Bamba Dieng (Marseille/France), Keita Baldé Diao (Cagliari/Italie), Habib Diallo (Strasbourg/France), Boulaye Dia (Villarreal/Espagne), Famara Diédhiou (Alanyaspor/Turquie), Mame baba Thiam (Kayserispor/Turquie).

Camille Delourme

Le calendrier complet de la CAN 2022

Retrouvez l'intégralité des matches de la phase de groupes et du tour final de la Coupe d'Afrique des Nations Cameroun 2022 :

DIMANCHE 9 JANVIER

17h : Cameroun – Burkina Faso

20h : Ethiopie – Cap Vert

LUNDI 10 JANVIER

14h : Sénégal – Zimbabwe

17h : Guinée – Malawi

17h : Maroc – Ghana

20h : Comores – Gabon

MARDI 11 JANVIER

14h : Algérie – Sierra Leone

17h : Nigeria – Egypte

20h : Soudan – Guinée-Bissau

MERCREDI 12 JANVIER

14h : Tunisie – Mali

17h : Mauritanie – Gambie

20h : Guinée équatoriale – Côte d'Ivoire

JEUDI 13 JANVIER

17h : Cameroun – Ethiopie

20h : Cap Vert – Burkina Faso

VENREDI 14 JANVIER

14h : Sénégal – Guinée

17h : Gabon – Ghana

17h : Maroc – Comores

20h : Malawi – Zimbabwe

SAMEDI 15 JANVIER

17h : Nigeria – Soudan

20h : Guinée-Bissau – Egypte

DIMANCHE 16 JANVIER

14h : Gambie – Mali

17h : Tunisie – Mauritanie

17h : Côte d'Ivoire – Sierra Leone

20h : Algérie – Guinée équatoriale

LUNDI 17 JANVIER

17h : Cap Vert – Cameroun

17h : Burkina Faso – Ethiopie

MARDI 18 JANVIER

17h : Zimbabwe – Guinée

17h : Malawi – Sénégal

20h : Gabon – Maroc

20h : Ghana – Comores

MERCREDI 19 JANVIER

20h : Egypte – Soudan

20h : Guinée-Bissau – Nigeria

JEUDI 20 JANVIER

17h : Sierra Leone – Guinée équatoriale

17h : Côte d'Ivoire – Algérie

20h : Mali – Mauritanie

20h : Gambie – Tunisie

DIMANCHE 23 JANVIER :

18h : Huitième de finale 1 (2^e groupe A – 2^e groupe C)

21h : Huitième de finale 2 (1^{er} groupe D – Meilleur troisième groupes B, E ou F)

LUNDI 24 JANVIER

18h : Huitième de finale 3 (1^{er} groupe A – meilleur 3^e groupe C, D ou E)

21h : Huitième de finale 4 (2^e groupe B – 2^e groupe F)

MARDI 25 JANVIER

18h : Huitième de finale 5 (1^{er} groupe B – meilleur 3^e groupe A, C ou D)

21h : Huitième de finale 6 (1^{er} groupe C – meilleur 3^e groupe A, B ou F)

MERCREDI 26 JANVIER

18h : Huitième de finale 8 (1^{er} groupe F – 2^e groupe E)

21h : Huitième de finale 7 (1^{er} groupe E – 2^e groupe D)

SAMEDI 29 JANVIER

18h : Quart de finale 1 (vainqueur huitième de finale 1 - vainqueur huitième de finale 2)

21h : Quart de finale 2 (vainqueur huitième de finale 4 - vainqueur huitième de finale 3)

DIMANCHE 30 JANVIER

18h : Quart de finale 3 (vainqueur huitième de finale 7 - vainqueur huitième de finale 6)

21h : Quart de finale 4 (vainqueur huitième de finale 5 - vainqueur huitième de finale 8)

MERCREDI 2 FÉVRIER

21h : Demi-finale 1 (vainqueur quart de finale 1 - vainqueur quart de finale 4)

JEUDI 3 FÉVRIER

21h : Demi-finale 2 (vainqueur quart de finale 2 - vainqueur quart de finale 3)

DIMANCHE 6 FÉVRIER

18h : Match pour la 3^e place

21h : Finale

Camille Delourme

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS D'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est la Banque Centrale commune aux six (6) Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), à savoir : la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale et la République du Tchad. Son capital social est de 88 milliards de F.CFA, réparti à parts égales entre les Etats membres. Son Siège social est fixé à Yaoundé, République du Cameroun.

La BEAC a pour missions de :

- définir et conduire la politique monétaire dans la CEMAC ;
- émettre les billets de banque et les monnaies métalliques qui ont cours légal et pouvoir libératoire dans la CEMAC ;
- conduire la politique de change de la CEMAC ;
- détenir et gérer les réserves officielles de change des Etats membres ;
- promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement ;
- promouvoir la stabilité financière dans la CEMAC.

La BEAC organise, au courant de l'année 2022, un concours en vue de recruter quarante-cinq (45) Agents d'Encadrement Supérieur pour ses métiers statutaires (Gestion des Réserves de Change, Etudes et Stabilité financière, Programmation et Politique Monétaires) bancaire (Système d'Information Comptable - Audit et Contrôle de Gestion Informatique, Gestion des Ressources Humaines, Droit, Monétique, Ingénierie civile, Actuariat, Management de Projets).

Le recrutement interviendra à l'issue d'une période de stage probatoire d'une durée n'excédant pas neuf mois.

I - CONDITIONS GENERALES -

Ce concours s'adresse exclusivement aux ressortissants des Etats membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), âgés de 32 ans au plus (nés après le 31 décembre 1989). Sont également éligibles, les ressortissants des Etats membres âgés de 35 ans au plus (nés après le 31 décembre 1986), à condition de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les métiers cités ci-dessus.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civiques et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation à une peine afflictive et infamante.

La participation des Agents de la BEAC remplissant les conditions de diplôme requises et présentant un dossier disciplinaire exemplaire est autorisée, sans conditions d'âge ni d'ancienneté.

Les candidats recrutés sont appelés à servir aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé (Cameroun), dans les Directions Nationales et les Agences dans les six (06) Etats membres de la CEMAC, ainsi qu'au Bureau de la BEAC à Paris.

II - METIERS, FORMATIONS ET NIVEAUX D'ETUDES

Pour tous les métiers de la Banque, une bonne maîtrise des outils bureautiques est nécessaire, plus précisément Word et Excel et tout autre logiciel approprié au métier concerné.

La langue de travail de la BEAC est le français. Une bonne connaissance de l'anglais, de l'espagnol ou de l'arabe serait un atout. Cependant, la maîtrise de l'anglais est exigée pour la Gestion des Réserves de change.

1. Gestion des Réserves de Change (2 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins cinq années (05) d'études supérieures, sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après des systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents :

- Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ou Master en Finances des Marchés.
- DESS, DEA ou Master en Finance Internationale ;
- DESS, DEA ou Master en Finance
- DESS, DEA ou Master en Gestion des Risques ;
- DESS, DEA ou Master en Ingénierie Financière
- DESS, DEA ou Master en Gestion d'Actifs (Asset Management) ;
- DESS, DEA ou Master en Comptabilité-Finance ;
- Diplômes des grandes écoles de Commerce et de Gestion en Comptabilité Finance.

La maîtrise de la langue anglaise est exigée.

2. Etudes et Stabilité financière, Programmation et Politique Monétaires (11 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre (04) années d'études supérieures en Economie/Statistique, sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après des systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents.

- Maîtrise, DESS, DEA, Master Economie/Statistique ;
- Ingénieur Statisticien Economiste ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures en Statistique ;
- Diplôme d'Etudes Spécialisées en Monnaie, Banque et Finance.

3. Comptabilité, Gestion, Finance (8 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre (04) années d'études supérieures, sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après des systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents :

- DESS, DEA ou Master en Finance Internationale ;
- DESS, DEA ou Master en Finance Quantitative ;
- DESS, DEA ou Master en Comptabilité-Finance ;
- Diplômes des grandes écoles de Commerce et de Gestion en Comptabilité Finance.
- Maîtrise, Master, DESS ou DEA en Comptabilité, Finance-Comptabilité ou en Gestion option Comptabilité ;
- Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables Financières (MSTCF) ;
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et Finance ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financière (DESCF) ;
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures de l'INTEC (DES/INTEC) ;
- Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité de l'INTEC (DSGC/INTEC) ;
- Diplôme d'expertise Comptable (DEC) ;
- Diplôme de grandes écoles de Commerce et de Gestion option Comptabilité ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Banque.

4. Système d'Information Comptable- Informaticiens (6 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre (04) années d'études supérieures en informatique sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après des systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents :

- Maîtrise, DESS, DEA ou Master en Informatique délivré par une faculté ou un institut universitaire d'Informatique ;
- Diplôme d'Ingénieur d'une Ecole Technique Supérieure.

Les candidats doivent justifier impérativement d'une spécialisation dans la gestion des bases de données (Ingénieur DBA/Développeur), en intelligence artificielle, en informatique de gestion, en Cyber sécurité ou en Pentest.

5. Système d'Information Comptable - Audit et Contrôle (5 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre (04) années d'études supérieures en comptabilité ou en gestion, sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après des systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents :

- Maîtrise, Master, DESS ou DEA en Comptabilité, Finance-Comptabilité ou en Gestion option Comptabilité ;-
- Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables Financières (MSTCF) ;
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et Finances ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financière (DESCF) ;
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures de l'INTEC (DES/INTEC) ;
- Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité de l'INTEC (DSGC/INTEC) ;
- Diplôme d'expertise Comptable (DEC) ;
- Diplôme de grandes écoles de Commerce et de Gestion option Comptabilité ;
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Banque ;
- Diplôme des grandes Ecoles de Commerce et de Gestion-option Audit.
- Maîtrise, Master, DESS ou BEA en Contrôle/Audit

6. Gestion des Ressources Humaines (5 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins cinq années (05) d'études supérieures en Gestion, sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après des systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents :

- Master, DESS ou DEA en Gestion-option Ressources Humaines ;
- Master en Management des-Ressources Humaines;
- Master en Management-option Ressources Humaines.

7. Droit (2 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre (04) années d'études supérieures en droit sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après :

- Maîtrise, Master, DESS ou DEA en Droit Privé ou Droit des Affaires avec impérativement une spécialisation en droit et contentieux des affaires, en droit bancaire, en droit harmonisé et intégration juridique.

Les candidats titulaires d'ùlJ DESS ou son équivalent des systèmes hispanique ou anglo-saxon, devront avoir effectué des études de premier et de second cycles universitaires en droit privé.

8. Traducteurs (2 postes)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre années (04) d'études supérieures sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après :

- Maîtrise, Master en Traduction et Interprétariat ;
- Diplôme Supérieur d'une école ou Institut spécialisé de traduction et interprétariat.

Les langues requises sont au moins deux ou trois de celles citées ci-après l'anglais, le français et l'espagnol.

La spécialisation dans le secteur économique et financier est nécessaire.

9. Monétique (1 poste)

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+ 5 au minimum dans un domaine ou filière intégrant la monétique ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine bancaire et de la Monétique en particulier, dans ses aspects fonctionnels, techniques et réglementaires ;

Avoir une bonne connaissance des standards internationaux, particulièrement des normes et protocoles interbancaires dans le contexte Europay Mastercard Visa (EMY) ;

- Avoir une parfaite maîtrise des réglementations et normes édictées par les émetteurs internationaux, notamment VISA et MASTERCARD ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française qui sera la langue de travail et une bonne connaissance de la langue anglaise.

10. Ingénieur en Génie civil (1 poste)

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre diplômé supérieur d'une école d'ingénieurs ou d'une Ecole Technique Supérieure-spécialité génie civil;
- Avoir participé à la réalisation de projets d'une certaine envergure;
- Fournir, le cas échéant, la liste détaillée des projets suivis en tant que Maître d'œuvre;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques spécialisés dans ce domaine ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans sur les chantiers de bâtiment ou en cabinet de contrôle de travaux d'architecture.

11. Actuariat (1 poste)

Les candidats doivent justifier l'obtention de l'un des diplômes ci-après d systèmes francophone, hispanique, anglo-saxon ou leurs équivalents :

- Maîtrise, Master, DESS ou DEA en Assurance-option Actuariat ;
- Maîtrise, Master en Mathématiques-option Actuariat ;
- Diplôme Supérieur des Ecoles spécialisées en Assurance.

12. Management de projets (1 poste)

Les candidats doivent avoir fait au moins quatre (04) années d'études supérieures sanctionnées par l'obtention de l'un des diplômes ci-après :

- Diplôme des grandes Ecoles de Commerce et de Gestion-option management de projets.
- Maîtrise, Master, DESS ou EA
- Diplôme Supérieur d'une Ecole d'Organisation-spécialité: Management de projets.

III-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'autorisation à participer au concours indiquant impérativement le métier choisi. Toute demande ne précisant pas le métier choisi sera systématiquement rejetée. Un seul métier est autorisé par candidat.

- Un curriculum vitae indiquant les coordonnées (n° de téléphone et adresse électronique) avec deux photos d'identité de format 4x4 ;
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat et des diplômes d'études supérieures ou des attestations de réussite ;
- Une attestation de l'employeur confirmant l'exercice d'une activité professionnelle pendant trois (03) ans au moins à des fonctions de niveau d'encadrement pour les candidats nés après le 31 décembre 1986 et au plus tard le 31 décembre 1989 ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

NB : Les vérifications de l'authenticité des diplômes seront effectuées ultérieurement par la BEAC.

III- ORGANISATION MATERIELLE DU CONCOURS

Les candidats retenus participeront à un concours comportant des épreuves écrites communes et spécialisées, puis orales et psychotechnique s'ils sont déclarés admissibles.

Les épreuves écrites du concours seront organisées dans les capitales des six (06) Etats membres de la CEMAC et à Paris.

Les épreuves orales et les tests psychotechniques seront organisés à Yaoundé et éventuellement à Paris. Les modalités de déroulement des épreuves seront précisées dans la lettre de convocation.

Les candidats peuvent participer aux épreuves écrites et orales dans la langue de choix entre l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe.

V- STAGE DE FORMATION ET INTEGRATION DANS LES EFFECTIFS DES CADRES

Les candidats définitivement admis au concours devront ensuite suivre un stage probatoire rémunéré d'une durée n'excédant pas neuf mois, à la fois théorique et pratique, au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de la BEAC à Yaoundé et dans les différentes Agences et/ou dans certaines structures professionnelles spécialisées.

Un certificat médical d'aptitude à l'exercice des métiers de la Banque établi par un médecin du travail sera exigé avant l'entrée au Centre de Formation.

Pour être intégré dans l'effectif des Agents d'Encadrement Supérieur de la BEAC, le stagiaire devra avoir obtenu une note d'appréciation générale au moins égale à 12 sur 20 à l'issue de cette formation. Un contrat de travail à durée indéterminée lui sera alors proposé. Dans le cas contraire, il sera mis fin au processus de son recrutement.

VI- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les postulants doivent faire parvenir leur dossier de candidature complet **le 15 janvier 2022 au plus tard** à l'une des adresses suivantes :

Par courrier postal

Sous pli fermé en indiquant la mention « CONCOURS AES 2021 » aux adresses ci-après :

- BEAC-Services Centraux DRHF-BP 1917-Yaoundé (Cameroun);
- BEAC-Direction Nationale- BP 83- Yaoundé (Cameroun);
- BEAC-Direction Nationale- BP 851 -Bangui (RCA) ;
- BEAC-Direction Nationale- BP 126- Brazzaville (Congo) ;
- BEAC-Direction Nationale- BP 112- Libreville (Gabon) ;
- BEAC-Direction Nationale- BP 501- Malabo (Guinée Equatoriale) ;
- BEAC-Direction Nationale- BP 50- Ndjamena (Tchad);
- BEAC-Bureau de Paris-48, Avenue Raymond Poincaré 75016 Paris (France).

Par dépôt physique

Sous pli fermé en indiquant la mention « CONCOURS AES 2021 » et en contre échange aux adresses citées ci-haut.

Par courrier électronique

Sous format PDF exclusivement à l'adresse suivante : concours2021@beac.int

Le Directeur des Ressources Humaines et Formation,

Services Centraux

Carlos-Alberto BONCANCA TABARES

SANTÉ PUBLIQUE

Des avancées dans la structuration de l'assurance maladie

Dans son discours sur l'état de la nation, le 28 décembre à Brazzaville, devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a évoqué les étapes déjà franchies dans la marche vers l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle.

L'assurance maladie universelle est une forme de protection sociale, sous l'angle sanitaire, permettant d'assurer à un individu face à des risques financiers de soins en cas de maladie, surtout lorsque l'affection le prive du travail. « La validation du panier des soins à prendre en charge, la définition du taux et montants des cotisations selon les catégories des cotisants, l'identification des formations sanitaires prêtes à accueillir les assurés, la définition de la tarification des actes médicaux et de soins » font partie des avancées évoquées par le président de la République.

On note, par ailleurs, la mise en place, auprès des institutions bancaires, d'un mécanisme dédié à la sécurisation des recettes, au renouvellement des stocks de médicaments, de réactifs de laboratoire et à l'acquisition du matériel medicotechnique. Dans les prochains jours, un contrat sera conclu avec un partenaire privé pour garantir



Une formation sanitaire équipée contribue à l'assurance maladie universelle DR

la permanence des ressources financières, a souligné le président Denis Sassou N'Guesso. A dire vrai, l'élan pris par les

pouvoirs publics devrait aboutir à la mise en place de l'assurance maladie universelle depuis 2020. Seulement, cette

année-là, les difficultés financières qu'a connues le pays, avec la chute des cours du pétrole, ainsi que la crise sanitaire

due à la covid-19, ont ralenti le processus. Les efforts étant réorientés vers la prise en charge de la pandémie qui, jusque-là, demeure une équation à plusieurs inconnues.

La covid-19, en effet, a eu un double impact sur la mise en place de l'assurance maladie universelle : elle a freiné l'avancée de l'initiative, d'une part, et, d'autre part, elle en est profitable car certains aménagements réalisés dans les formations sanitaires pour la prise en charge de la pandémie contribuent à l'amélioration des paniers de soins retenus dans le cadre de ladite assurance. Aussi, la redynamisation des cinquante-deux districts sanitaires en cours, l'opérationnalisation des hôpitaux généraux de Djiri à Brazzaville et de Ngoyo dans le Kouilou qui contribuent à accroître l'offre de soins obéissent également à la nécessité de mettre en place, de façon effective, l'assurance maladie universelle.

Rominique Makaya

PRIX LITTÉRAIRE CAMARA-LAYE

Cinq livres en lice pour la compétition

Les organisateurs du prix littéraire Camara-Laye ont dévoilé la liste des ouvrages sélectionnés pour la finale, dans le cadre de la troisième édition de «La saison des lettres congolaises» qui se déroulera en mars 2022, à Brazzaville.

Les cinq romans en lice du prix littéraire sont : «Cave 72» de Fann Attiki Mampouya; «Et les portes sont des bouches» de Richard Ali; «Le miraculé du vol 352» d'Henri Djombo; «Le tribunal inattendu» d'Obambe Gakosso et «Cadenas» de Ferréol Gassackys.

Trois jeunes amis, Verdass, Ferdinand et Didi, se retrouvent quotidiennement à la «Cave 72», un bar, refuge idéal où ils oublient le poids de leur vie et les situations de tout genre : les tracasseries administratives, les décisions politiques, les lois, les raisons des guerres, l'amour et les divorces, la passivité apparente des hommes face à la dictature... Ils discutent, boivent, récitent des poèmes et rentrent chez eux. Ce, jusqu'au malheureux jour où ils sont devenus la cible d'un complot d'Etat. Publié en septembre dernier aux éditions JC Lattès, ce premier roman de l'écrivain congolais Fann Attiki est une fiction politique qui mêle à la fois l'enquête et la satire tout en accordant une place essentielle à la poésie et à l'humour.

Richard Ali, originaire de la République démocratique du Congo, peint à travers son ro-

man «Et les portes sont des bouches», un tableau sombre et vraisemblable de la réalité qui se vit dans la sphère politique de tous les pays africains. «Un soir, dans la République, contre toute attente, le chef sabbote la fête de l'indépendance sur un simple coup de tête, à cause, dit-il, d'un rhume. Petit Willy, sans savoir pourquoi et jusqu'où cela va aboutir, descend lui aussi dans la rue pour manifester. Et la police s'en mêle. Arrêté, petit Willy se retrouve enfermé dans la cellule 5 de la prison centrale Kalamu... », détaille l'ouvrage. Ce livre se veut une œuvre littéraire et interpellatrice des maux qui rongent le continent.

Condensé en 165 pages, «Le miraculé du vol 352» d'Henri Djombo invite le lecteur dans le périple du vol 352. À mi-parcours, entre Béra et Harare, l'appareil perd de l'altitude et s'écrase au sol, causant la mort de tous les passagers, sauf Nody Benga, devenant ainsi le seul survivant du crash, mais avec des dommages considérables sur sa personne. Récit émouvant, ce livre se situe à mi-parcours entre une intrigue amoureuse, économique, politique, militaire, culturelle et les

inégalités qui existent dans nos sociétés.

Publié cette année aux éditions +, «Le tribunal inattendu» d'Obambe Gakosso dénonce toutes formes d'injustices sociales qui peuvent échapper à la justice des hommes, mais pas à celle d'en haut, de Dieu. Une justice infaillible qui finit toujours par rattraper chacun de nous pour lui faire payer les préjudices commis. Une vraie leçon de vie partagée au lecteur.

«Cadenas» parle de Melchior, Germain et Prince, trois amis qui ont créé une fraternité de laquelle ils ont pu apprendre de nombreuses et merveilleuses potentialités dont regorgeaient les sept régions de leur contrée. A travers ce récit, Ferréol Gassackys appelle à briser les idées reçues sur les relations humaines, les relations entre ethnies ou peuples et autres. Publié aux éditions L'Harmattan, l'ouvrage est aussi un appel au partage et au vivre-ensemble.

Notons que la découverte du lauréat du prix littéraire Camara-Laye se fera, en début mars 2022, durant la tenue de la troisième édition de la Saison des lettres congolaises.

Merveille Atipo

ARTS MARTIAUX

Le Judo club baobab boucle l'année par une messe d'action de grâce



Des budokas DR

Les dirigeants, athlètes et sympathisants du Judo club Baobab, accompagnés des membres de la dynamique tous unis derrière Denis Sassou N'Guesso, ont participé à une messe d'action de grâce, le 26 décembre, en l'église Saint Esprit de Moungali. Une manière, selon ces judokas, de rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits durant l'année 2021.

En signe de reconnaissance, ils ont apporté des vivres, notamment poissons salés, riz, lait et autres. Avec Rock Palevoussa, les membres de la dynamique ont invoqué la bonté du père créateur du ciel et de la terre qui a gardé, tout au long de l'année qui s'achève, le président de la République et le peuple congolais. Ils ont souhaité que 2022 soit une année de paix pour le Congo.

La Rédaction